



Cluses (A40) : ATMB réaménage le lit de l'Arve avec des seuils facilitant le passage des poissons pour contribuer à la continuité écologique entre Passy et le lac Léman

A Cluses, sous l'autoroute, ATMB réaménage le lit de l'Arve avec la construction de cinq rampes (ou seuils) permettant d'effacer un dénivelé actuellement trop fort pour les poissons qui remontent l'Arve depuis le Léman.

Implicées pour la préservation de la biodiversité dans le cadre de leur « Carnet de route #Environnement », les équipes d'ATMB ont décidé de réaliser ce projet favorisant la faune aquatique, au même titre qu'elles rétablissent les passages pour la faune terrestre, à l'image des écoponts de Viry ou d'Arenthon.

Ce chantier des équipes ATMB a été visité ce vendredi 11 mars par Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée et Jean-Philippe Mas, maire de Cluses.

Ces travaux, engagés en décembre 2021, dureront jusque fin avril 2022. Ils représentent un investissement de 450 000 euros pour ATMB, dont une partie est soutenue financièrement par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 183 233 €.



Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée et président du département de la Haute-Savoie, accompagné de Jean-Philippe Mas, maire de Cluses, en visite du chantier aux côtés des équipes d'ATMB, Louis Gauthier, directeur du développement, de l'ingénierie et de l'innovation et David Banant, chef de projet entretien patrimoine et des équipes DECREMPS, Yann Decremps, Sébastien Pasquier et Sylvain Poisson.

Effacer une rampe trop importante pour les poissons et rétablir la continuité écologique

Chaque année, les poissons en provenance du Léman remontent le courant de l'Arve afin de rejoindre leur lieu d'origine pour pondre : c'est la fraie. Pour faciliter la reproduction et le brassage génétique de ces poissons, notamment les truites et les ombres, des rampes en enrochement ont été construites. Cela permet d'adoucir le fil de la rivière pour faciliter la remontée des poissons.

Il s'agit d'effacer 3,40 mètres de dénivelé de chutes d'eau sur 540 mètres grâce à cinq nouveaux seuils de 50 cm (rampe à 7 %) répartis tous les 100 mètres environ, ancrées sur les berges et reposant sur deux couches d'enrochement.

Entre chaque rampe, la pente du lit sera de 0,15 % ce qui devrait limiter l'érosion du lit de l'Arve en amont.

Les équipes d'ATMB profitent de ces travaux pour créer des plantations sur la rive droite de l'Arve afin de favoriser le déplacement de la faune terrestre.

Un investissement au cœur des actions du « Carnet de Route #Environnement »

Impliquées pour la préservation de la biodiversité dans le cadre de leur « Carnet de route #Environnement », les équipes d'ATMB ont décidé de réaliser ce projet favorisant la faune aquatique, au même titre qu'elles rétablissent les passages pour la faune terrestre,

Cette réhabilitation du lit de l'Arve est cohérente avec le travail qui est engagé depuis plusieurs années pour rétablir les corridors biologiques rompus il y a des dizaines d'années, afin que la faune puisse vivre et se déplacer librement, sans frontières de pays ou d'infrastructures, à l'image des écoponts de Viry ou d'Arenthon.

Le calendrier des travaux et le soutien de l'Agence de l'eau

Débutés en décembre 2021, l'objectif est d'avoir terminé ces travaux « pieds dans l'eau » fin avril, avant la remontée des eaux en mai avec la fonte des neiges.

Ces travaux représentent un investissement de 450 000 euros. Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 183 233 €.

« L'agence de l'eau s'engage pour la reconquête de la biodiversité en soutenant la restauration du bon fonctionnement des écosystèmes. 22 % des poissons d'eau douce sont menacés en France ! Redonner un fonctionnement naturel aux cours d'eau, décroiser les seuils en rivière et rétablir les corridors écologiques, c'est permettre aux espèces animales et végétales de se développer et favoriser leur capacité de résilience. »

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

A propos de l'Agence de l'eau :

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ».

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations Humaines ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Agence de l'eau

contact.presse@eurmc.fr

Plus d'information sur www.eurmc.fr